

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

3 juin 2025

Date d'affichage

17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absentes excusées et représentées : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à M. Serge ANFRAY, Mme Pauline BOSCHER qui donne pouvoir à Mme Laëtitia DUBOSCQ

Monsieur Yohann GARREAU remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°06/07 : DÉNOMINATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : JEAN LETOURNEUR

Elu conseiller municipal en mars 1965 à 34 ans, Monsieur Jean LETOURNEUR fut nommé adjoint dans la foulée aux côtés de Victor BOUGEARD, maire.

Il a été élu maire en 1971, réélu 5 fois.

Il a démissionné pour raisons de santé en avril 2002 après 31 années dans cette fonction. Il est cependant resté conseiller municipal jusqu'à la fin du mandat en 2008 soit 43 ans au service de la commune.

Décédé le 8 mai 2020 pendant la Covid-19, le conseil municipal souhaitait lui rendre hommage en dénommant un bâtiment public en son nom.

L'un des derniers dossiers qu'il a mené jusqu'au bout fut la construction de la maison des associations. Ainsi, il est proposé de dénommer la maison des associations « Maison des Associations Jean LETOURNEUR ».

Madame le Maire indique avoir l'accord de sa famille.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité nomme la maison des associations : « Maison des Associations JEAN LETOURNEUR ».

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Yohann GARREAU	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 